

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XIII — No. 11

— BUREAU, 421, rue St-Paul, QUÉBEC —

Avril 1932

La Radio au Canada

En admettant qu'une licence fut émise pour chaque radio en 1931, nous comptons, à cette époque, 598,911 instruments d'écoute au Canada.

Sur ce nombre, la province d'Ontario en avait 283,493 et Québec 125,152, formant un total de 408,645 pour les deux provinces soeurs, soit environ les deux-tiers de ceux qui existaient alors au Canada. En 1930, l'on en avait enregistré 559,116 à Ottawa, ce qui, comparé à 1931, établit, pour la dernière année, une augmentation de 39,795.

Comme on le voit, nos demeures s'enrichissent rapidement de ce nouvel instrument destiné à instruire et à amuser tout à la fois.

Malheureusement, le commerce s'en est emparé et il le contrôle à un tel point, pour fins d'annonces de tout genre, que, dans bien des cas, il y a des abus révoltants.

Une enquête se poursuit à ce sujet à Ottawa, pour savoir s'il n'y a pas lieu, pour le Gouvernement, de prendre le contrôle des postes émetteurs, afin d'éliminer, au moins en partie, certains programmes commerciaux entremêlés de chant, de musique et de discours tout au plus dignes d'être écoutés par des patagons ou des esquimaux.

La radio est sans contredit l'une des conquêtes scientifiques les plus remarquables des temps modernes, mais la voracité commerciale est en frais de la prostituer. Il est temps que l'autorité s'en mêle afin de ne pas rendre inutiles les millions de piastres que le public a versées dans l'achat de ces appareils.

L'on surveille bien, dans les écoles de tout genre, la préparation des programmes d'étude et, de plus, les éducateurs sont tenus d'être porteurs de diplôme avant d'être admis à travailler à la formation du coeur et de l'esprit de l'enfance.

Pourquoi laisserait-on indéfiniment le premier ignorant venu déformer notre population par des émissions lamentables, à tous les points de vue, et susceptibles de faire rougir de honte toute personne bien élevée?

Nous ne pouvons empêcher les programmes américains de se faire entendre chez nous, mais si, au moins, aux postes émetteurs du Canada, nous avions des programmes éducateurs et dignes d'être écoutés par tout le monde, nous pourrions, à certaines heures du jour et de la soirée, nous instruire et nous amuser.

On disait autrefois "être libre comme l'oiseau dans l'air." Aujourd'hui, cette liberté n'existe plus, puisque les brasseurs... d'affaires de toute nature, qui ont des produits à annoncer, s'en sont emparé avec tous les aspirants Ladébauches comme assistants.

Espérons que la Commission fédérale trouvera un remède à ce mal et qu'avant longtemps, non seulement dans les foyers, mais dans les écoles, petites et grandes, à certaines heures du jour, l'on pourra écouter des programmes spéciaux destinés à l'enfance et à la jeunesse, dans le but de l'instruire, de la former et de la rendre de plus en plus fière de sa patrie.

G.-E. MARQUIS.

NOTE. — L'article ci-dessus était composé et s'en allait sous presse lorsque la nouvelle arriva que la question de la radio a été réglée à Ottawa, le 18 du mois courant. Dorénavant, c'est une commission composée de trois membres et de neuf assistants-commissaires, un par province, qui sera chargée du contrôle des postes émetteurs ou de la radio-diffusion au Canada. C'est à l'unanimité de la députation à la Chambre des Communes que cette décision a été prise, répondant ainsi au vœux que nous exprimons dans notre article. Remerciements et félicitations à qui de droit.